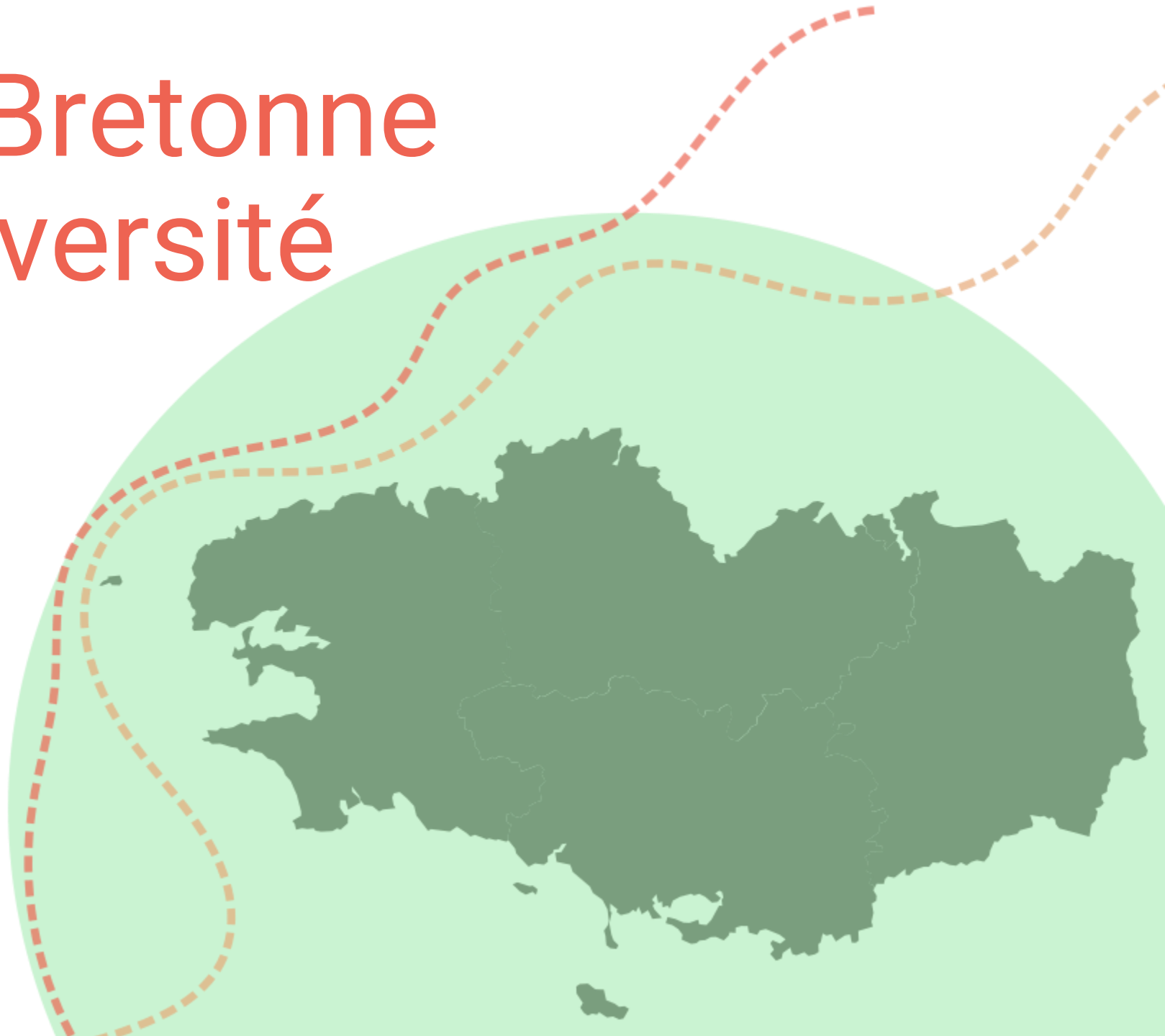


Conférence Bretonne de la Biodiversité

14 novembre 2024, Rennes



Discours introductifs

Jean-Christophe BOURSIN

Secrétaire Général aux affaires régionales

Delphine ALEXANDRE

Vice-Présidente à la santé, à l'eau et à la biodiversité,
Conseil régional de Bretagne

Déroulé de la Conférence Bretonne de Biodiversité

Anne CHEVREL

Animatrice

06 16 81 44 58

pour envoyer vos questions durant
les interventions



Politiques de Biodiversité

Aurélie MESTRES, directrice adjointe de la DREAL
Bretagne

- Point d'avancement des stratégies en matière de biodiversité -

Stratégie nationale biodiversité 2030



Adoption de la SNB 2030 en novembre 2023

ENJEU DE TERRITORIALISATION de la SNB en Bretagne

40 mesures, 4 axes, dont beaucoup relèvent d'une mise en œuvre locale !

Territorialiser la SNB : cela signifie piloter localement, assurer la déclinaison et la mise en œuvre des actions le nécessitant, aux échelles adaptées par **l'élaboration (ou l'adaptation) d'une SRB**

Stratégie Nationale des Aires Protégées (SNAP 2030)



Déclinaison de la SNAP 2030 en premier Plan d'actions territorial terrestre (PAT) en Bretagne 2022 – 2024 *(en parallèle du PAT marin à l'échelle de la façade)*

Avancées 2024 :

- année de mise en œuvre du PAT
- avancées majeures :

1. élaboration par l'OEB, en partenariat avec les observatoires régionaux thématiques, d'un **diagnostic écologique du territoire breton** : enjeux de conservation à l'échelle communale + « portraits communaux »

2. Validation en CSRPN de la **fiche technique régionale pour la labellisation « au cas par cas » des ZPF** (ex : ENS...) et envoi au ministère

=> en suspend en attente de la note de cadrage nationale sur les ZPF « terre »

Stratégie Nationale des Aires Protégées

Une grosse activité depuis 2022 pour étendre le réseau breton

> Projets listés au PAT aboutis :

- extensions de la RNN des 7 îles (22) et de celle du Vénéec (29)
- création de la RBD de Coat an Hay (22)
- création APPB en 22 : Cap d'Erquy
- création du PNR Vallée de la Rance-Côte d'Emeraude
- signatures d'ORE par Bretagne Vivante...

> Projets en cours :

- projets d'extension des RNN de l'Archipel des Glénan (29), de Groix et des Marais de Séné (56)
- projets de création de la RNR des Paluds bigouden (29), de celle des Landes de la Poterie (22), et de celle des dunes, marais et baies de Guissény (29)
- projets d'extension de la RNR du Sillon de Talbert (22) et de celle du Cragou-Vergam (29)
- créations d'APP en 35 : APPB de l'îlet de la Richardais (sternes), APHN récifs d'hermelles en BMSM
- projets d'APPB en 35 : Les Celliers de Landéan (Chiroptères), Gravelot à collier interrompu en BMSM
- projet d'APPB marin en 56 : Anse de Berringue en Ria d'Étel (sternes, limicoles, Anatidés...)
- projet de création d'un site N2000 en centre Bretagne avec Canaux de Bretagne (22 et 56)
- projet d'extension du PNRA et révision de la charte (+ 10 communes, échéance 2027)
- projet d'extension du PNRGM en mer : + 27 600 hectares
- extension de la ZPS du Cap Sizun (29)

Stratégie Nationale des Aires Protégées

État des lieux au 31/12/2023 :

	Aires Protégées	ZPF
Terre	10,20 %	0,55 %
Mer (hors ZEE)	45,29 %	0,14 %
Total	24,87 %	0,38 %

Prochaines étapes 2025 :

- bilan des surfaces à fin 2024
- bilan et évaluation du PAT : 1^{er} semestre 2025
- élaboration et adoption du 2^e PAT (2025-2027) : 2^e semestre 2025
- mise en œuvre du 2^e PAT : début 2026

Règlement européen sur la restauration de la nature et élaboration du Plan national

Contexte et objectifs généraux :

Le règlement, adopté le 17 juin 2024, prévoit en son article 1 qu'il convient de :

- **rétablir [...] la biodiversité et la résilience des écosystèmes** dans l'ensemble des zones terrestres et marines [...] **en restaurant les écosystèmes dégradés***.
- **réaliser les objectifs généraux** en matière **d'atténuation du changement climatique, d'adaptation à celui-ci et de neutralité en matière de dégradation des sols.**
- **renforcer la sécurité alimentaire et respecter les engagements internationaux** de l'Union européenne.



* La restauration consiste à rétablir le bon fonctionnement écologique d'un écosystème en réduisant ou en levant des pressions, en réalisant des travaux de génie écologique...

Règlement européen sur la restauration de la nature et élaboration du Plan national

Le règlement fixe notamment les objectifs suivants :

- connaître l'état de conservation des HIC(s) terrestres et marins en 2040 ;
- déployer des mesures de restauration sur 30% de la surface des HIC(s) en mauvais état avant 2030* ;
- stopper le déclin des pollinisateurs à l'horizon 2030 ;
- augmenter la valeur de l'indicateur relatif aux oiseaux communs forestiers avant 2030 ;
- stopper la perte nette d'espaces verts en ville entre l'entrée en vigueur du règlement et 2030.

=> Objectifs définis par le règlement sont cohérents avec les stratégies françaises :

- la Stratégie nationale biodiversité 2030 (axes 1 et 2) ;
- la Stratégie nationale pour les aires protégées (ex : protection forte) ;
- les Schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux ;
- Etc.

Au niveau européen :

- chaque État membre doit élaborer un Plan national de restauration dans un délai de deux ans,
- ce dernier décrit les mesures mises en œuvre pour atteindre les cibles du règlement.

Planification écologique

Enjeu porté par le gouvernement (SGPE) // Territorialisation relevant du SG COP (SGAR)

Démarche :

Globale, qui s'intéresse à la baisse des émissions de gaz à effet de serre, aux dynamiques pour **enrayer l'effondrement de la biodiversité, gérer durablement nos ressources naturelles** (eau, biomasse, foncier) et **s'adapter** au changement climatique

Collective et co-construite en partant du terrain, qui associe l'État, les Régions, les filières économiques, les collectivités locales, la société civile dont les associations...

Cohérente avec la stratégie nationale de réindustrialisation et de souveraineté, car elle va permettre de créer des emplois dans certains domaines, contribuer à notre croissance économique,

Concrète, qui repose sur des leviers tangibles (baisse des GES, biodiversité et gestion des ressources), permettant un choix éclairé des actions à confirmer, à renforcer ou à déployer dans toute la Bretagne.

Dans les leviers ciblés au niveau national, concernent le champ de la CBB : les surfaces en aires protégées terrestres et marine, la résorption des points noirs de continuité écologique, la restauration des milieux dégradés, les leviers biodiversité contribuant aux enjeux GES (plantation de haies ; de forêts)

Livrable : diagnostic + feuille de route

Mais également...

Consultations du public en cours sur :

- le Plan national d'adaptation au changement climatique PNACC 3,
- la Stratégie Nationale Bas Carbone SNBC 3,
- la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie PPE3
- Des stratégies intégrées qui comportent des dimensions de biodiversité...

Exemples de sujets d'interface

- Solutions fondées sur la nature, contribuant à l'adaptation au changement climatique
- Favoriser l'adaptation et la résilience des milieux naturels par les continuités écologiques, les aires protégées

Stratégie régionale biodiversité

Florian LEBEAU (Région)

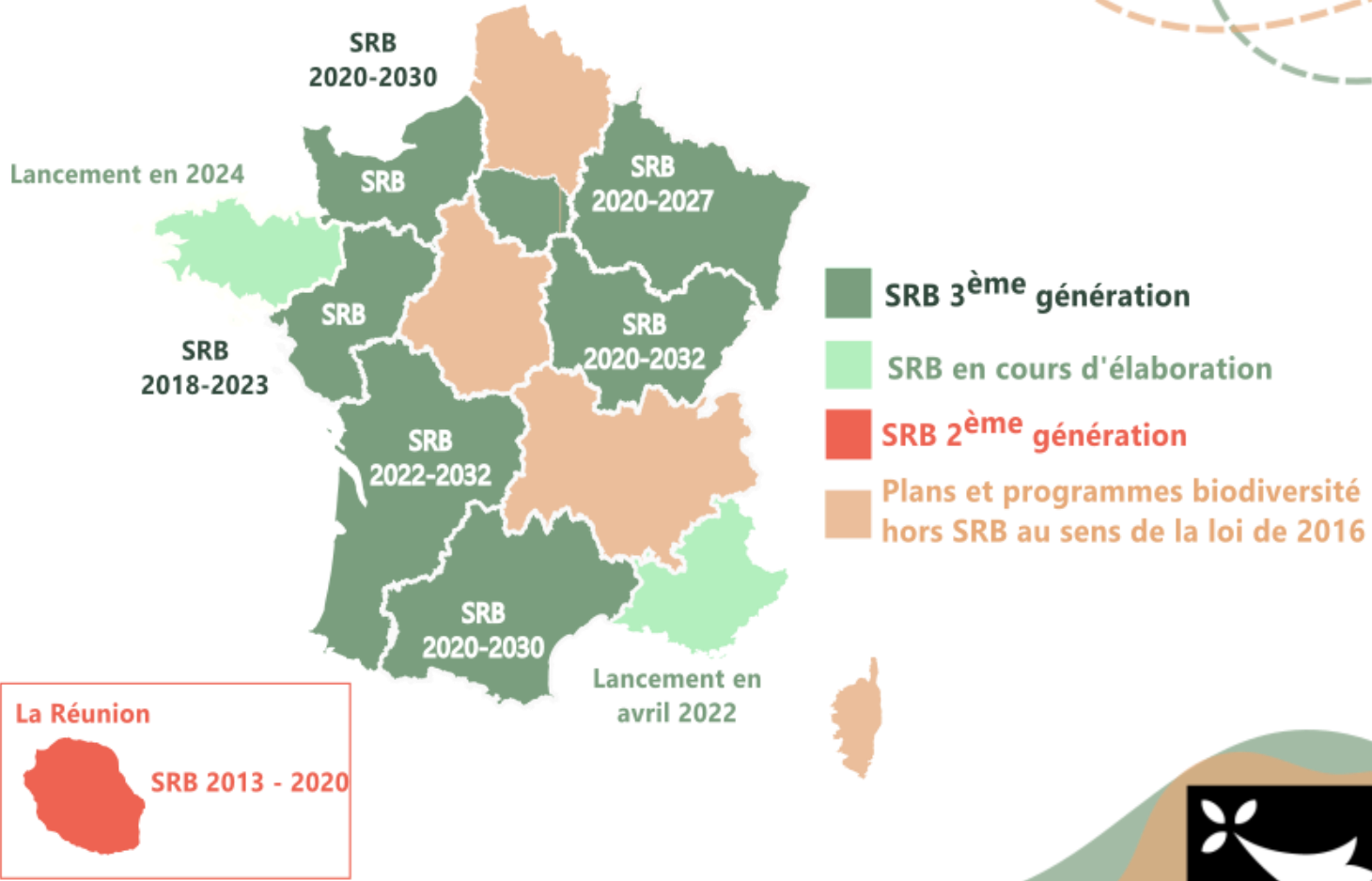
Alice NOULIN (DREAL)

Mathilde PIERRE (OFB)

06 16 81 44 58 pour envoyer vos questions



Contexte des stratégies régionales de biodiversité



Périmètre et objectifs en Bretagne

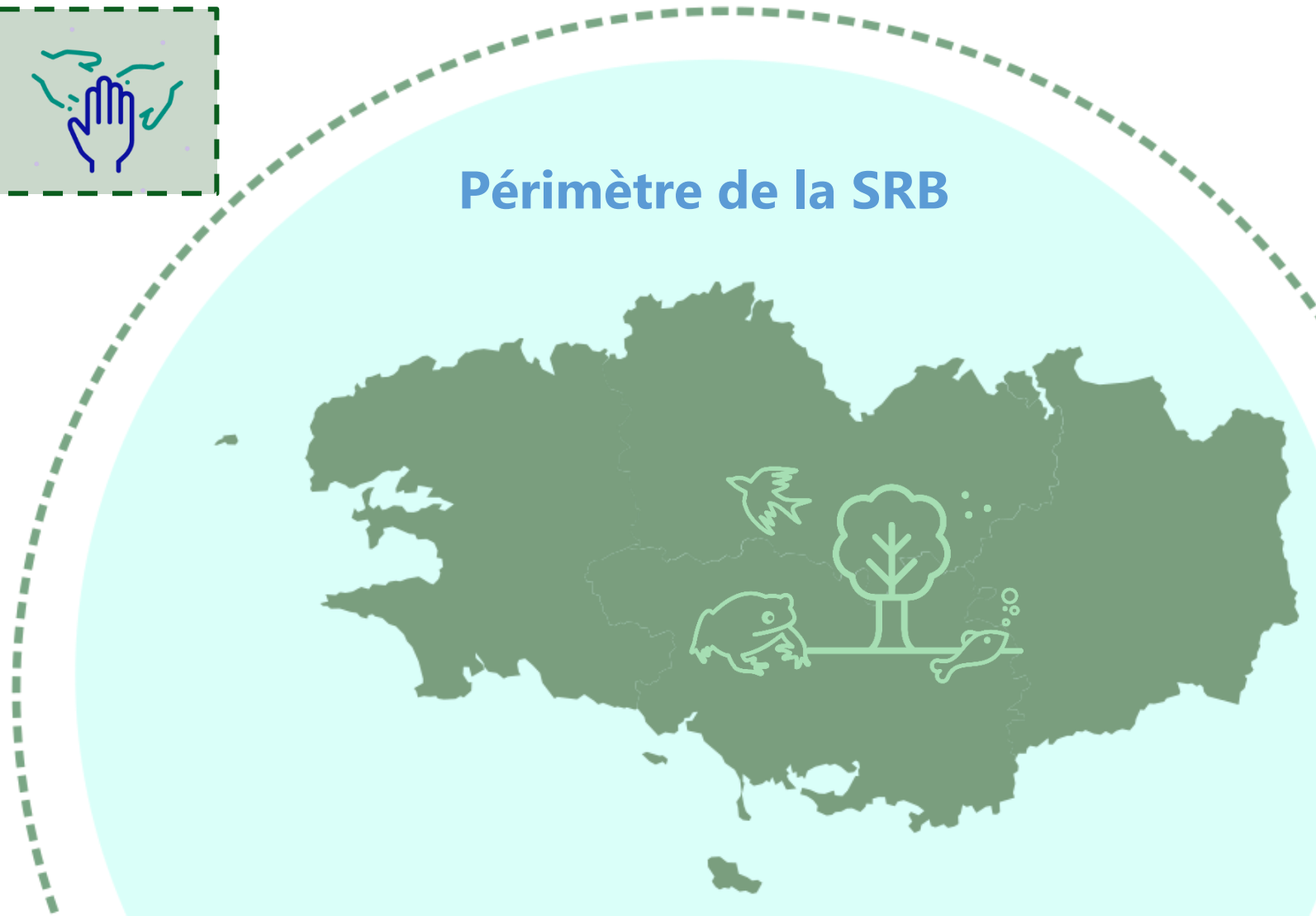
Objectifs et lignes directrices



Périmètre de la SRB



2026-2035



Articulation des actions et périmètres

Protection des espaces
(SNAP)

Amélioration et organisation de la
connaissance

*Préservation et restauration de la
biodiversité*

Gouvernance et
financement de
la biodiversité

Mise en synergie des acteurs et des
politiques publiques

Éducation à la nature pour
favoriser la mobilisation

*Implication des filières / secteurs
économiques*

Gouvernance et rôle des acteurs



Pilotage

Région, Etat, OFB

**Agence bretonne
de la biodiversité**

**Observatoire de
l'environnement
en Bretagne**

**Agence de l'eau
Loire-Bretagne**

**Instances de
consultation**

**CBB
CSRPN**

Concertation

**Les acteurs bretons
(membres CBB et
au-delà)**

Validation

Session Conseil régional



Concertation et parties prenantes

Communes et EPCI

Organismes
de recherche

Universités

Structures EEDD

Gestionnaires
d'espaces
protégés

Chambres consulaires

Associations environnementales

Établissements publics

Conseils départementaux

Bureaux d'études en
environnement

Réserves et
parcs naturels
régionaux

Agence bretonne
de la biodiversité

Représentants des
secteurs socio-
économiques

Départements

Agence de
l'eau

Services
de l'État

Observatoire de
l'environnement
en Bretagne

Mobilisation et concertation

dynamiques à structurer

**Préservation des milieux et
restauration des
écosystèmes dégradés**

**Développement de la
connaissance**

**Gouvernance et
financements**

**Accompagnement des
secteurs en forte interaction
avec la biodiversité**

**Sensibilisation, formation
et mobilisation**

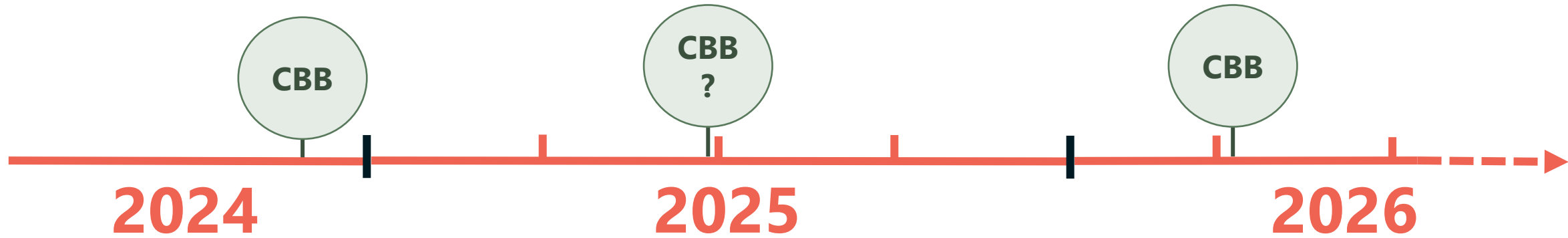
dynamiques existantes

**Adaptation au changement
climatique**

**Aménagement
et continuités**

**Espaces naturels
protégés**

Calendrier de l'élaboration



Diagnostic

Pré-diagnostic

Diagnostic consolidé

Concertation

Préparation

Concertation

Consultation

Plan d'actions

Rédaction de la stratégie et du plan d'actions

Élaboration du suivi-évaluation

Avis favorable
Préfet de Région

Session
Région

Vos interlocuteurs SRB

Alice NOULIN

alice.noulin@developpement-durable.gouv.fr
02 99 33 44 31



Margot VILETTE

margot.vilette@developpement-durable.gouv.fr
06 65 43 49 35

Nicolas AMPEN

nicolas.ampen@ofb.gouv.fr
06 99 78 83 59



Olivier MUSARD

olivier.musard@ofb.gouv.fr
06 79 04 67 81

Florian LEBEAU

florian.lebeau@bretagne.bzh
02 22 93 98 92



Pierline TOURNANT

pierline.tournant@bretagne.bzh
02 99 87 42 61



Table-ronde



Situation de la biodiversité en Bretagne : évolution des connaissances et mobilisation des territoires

François SIORAT,

Observatoire de l'environnement en Bretagne

Julie COLLOMBAT,

Agence Bretonne de la Biodiversité

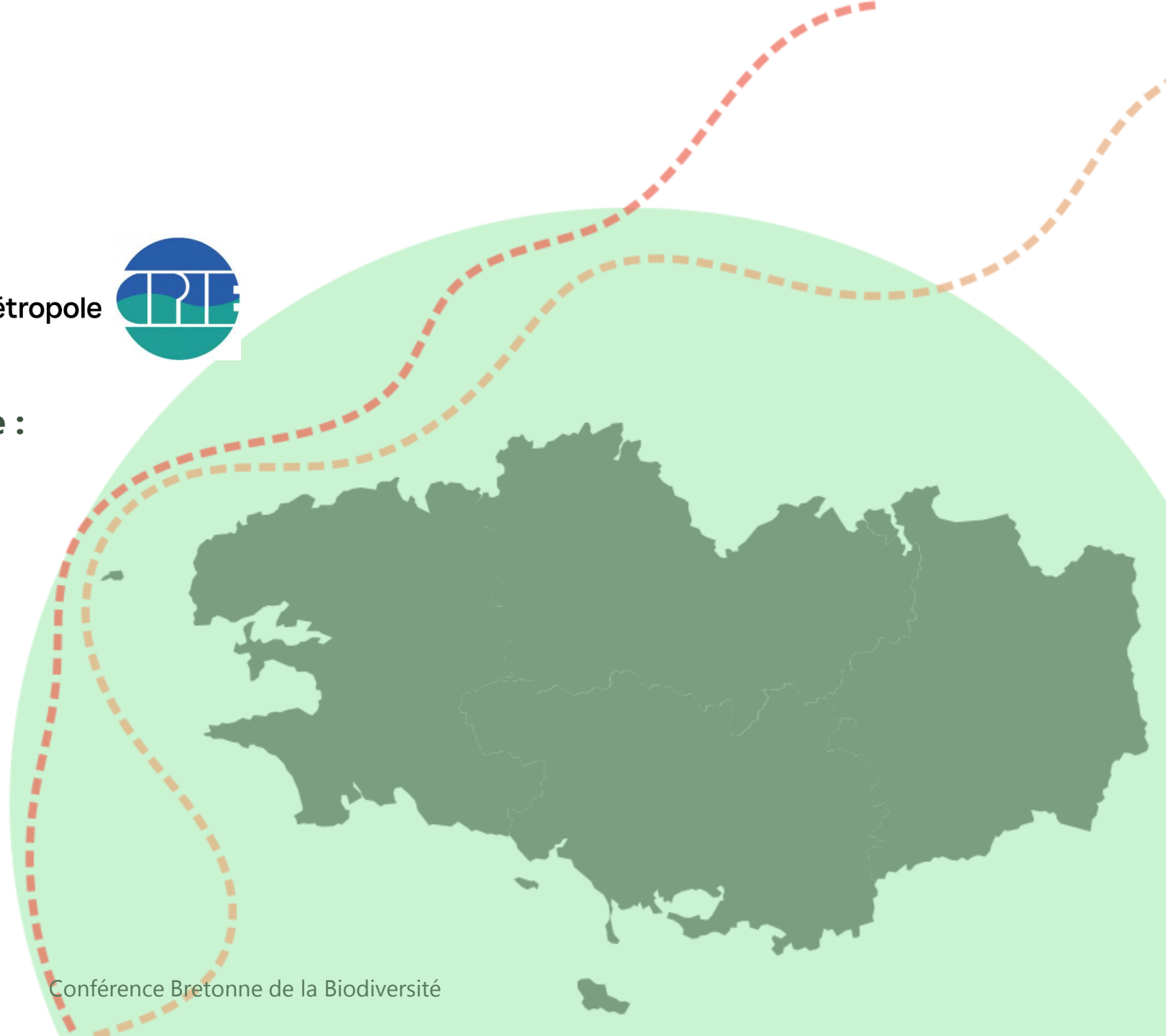
Marc SCHWAGER,

Rennes – Ville et Métropole

Mari LE COZ,

Union Régionale des Centres permanents d'initiative pour
l'environnement

06 16 81 44 58 pour envoyer vos questions



Ateliers de l'après-midi



- 3 phases de travail sur la SRB :
 - mobilisation des acteurs
 - mobilisation de la CBB
 - mobilisation des ressources
- Atelier A : salle 204 à l'étage - Gommettes **jaune** et **rouge**
- Atelier B : Salle Guernesey - Gommettes **bleue** et **verte**
- Pas de gommette : voir avec Karine DELABROISE



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Conclusion



Merci de votre attention

